

## **BUDGET, BUDGET... quand tu nous tiens**

Lors du conseil municipal du 22/06/2020 a été voté le budget primitif 2020 (Délibération n°06/22/06/2020)

Avant ce vote, la commission des finances avait souhaité rencontrer Monsieur Érussard, comptable du trésor, afin de faire un point global sur l'état des finances de la commune. Nouveau conseil, nouveaux projets, il était important pour nous d'avoir un état des lieux précis et objectif en ce début de mandat.

Les informations obtenues sont les suivantes : l'encours de la dette est de 535 584€ soit un taux d'endettement de 938€ par habitant alors que la moyenne du département et en France (pour la tranche 500 à 2000 habitants) est de 600 à 650€.

Actuellement le nombre d'années nécessaires pour rembourser la dette est de 22 ans pour Cardroc alors qu'il n'est que de 3,68 ans pour le département et qu'en règle générale il convient de ne pas dépasser 8 ans. La préfecture a donc été amenée à placer la commune dans le réseau « alerte ».

La commission finance a également reçu Mme Étève conseillère au Crédit Agricole (banque où ont été contractés les emprunts de Cardroc). Au regard de la situation financière actuelle, aucun emprunt n'est possible pour 2020.

Ces dernières années beaucoup d'investissements ont été effectués afin d'améliorer la vie des Cardreuciennes et des Cardreuciens : construction de la salle Yvetot, rénovation de la Mairie, construction de la salle des associations, réhabilitation de l'étang du pont Perrin et les tout derniers travaux avec la première tranche de sécurisation de la rue du Bois du Parc et la création du parking derrière l'église.

De belles réalisations et encore une fois que les maires précédents en soient remerciés.

De tels travaux nécessitent de faire des emprunts (cinq en cours à ce jour), mais les subventions sont de moins en moins au rendez-vous, les dotations sont de plus en plus rares et maigres. Les dépenses de fonctionnement ne cessent d'augmenter et les dépenses imprévues sont légion (changement du défibrillateur, mise aux normes de l'alarme de l'école, changement d'un chauffe-eau à la salle Yvetot, panneaux électoraux pour les élections européennes, ...).

Le conseil municipal a donc été amené à prendre les décisions suivantes :

- le report des tranches 2 et 3 des travaux de sécurisation et d'embellissement des entrées du bourg (rue des Tisserands et rue de Brocéliande)
- l'augmentation de la taxe foncière sur le bâti et le non bâti, ce qui n'avait pas été fait depuis 2014. Le taux pour le bâti passe de 16,61 % à 17,61%. Le taux pour le non bâti passe de 38,5% à 40%.

C'est avec regret que nous avons pris ces décisions mais comme nous nous y étions engagés dans notre profession de foi, et comme vous l'a redit notre maire, Marie-Thérèse Cakain dans la feuille d'info de juillet : « Nous serons très attentifs et vigilants pour que les projets soient réalisables à la hauteur de nos possibilités budgétaires ».

D'autres communes autour de nous, ont dû également modifier leurs projets faute de moyens... C'est un terrible constat pour de nombreuses petites communes.

Notre objectif, dans un premier temps : travailler sur les dossiers en cours tel que l'entretien et l'amélioration de l'école, réfléchir à l'avenir du gouffre (point d'eau), prévoir la réalisation de travaux de voirie pour arrêter les inondations chez des particuliers à chaque grosse pluie (dossiers en attente depuis plusieurs années), etc...

Des projets, nous en avons plein nos têtes. Des petits, des grands. Les travaux de sécurisation et d'embellissement reprendront, dès que le budget le permettra. La priorité sera donnée à la réduction de la vitesse aux entrées de bourg et à la sécurisation des abris bus, tout en gardant le côté rural et naturel de Cardroc.

Cette année 2020, si particulière pour tous, sera une année de transition pour, nous l'espérons, nous le souhaitons, repartir sur une année 2021 fleurissante.

Marie-Thérèse Cakain et le conseil municipal

## COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

➤ **22 juin 2020** – Vote du budget assainissement (délibération n°01/22/06/2020) ; vote des taxes foncières 2020 (délibération n°02/22/06/2020) ; vote du budget primitif (délibération n°06/22/06/2020)

➤ **10 juillet 2020** – Sénatoriales, élections des délégués et suppléants (délibération n°01/10/07/2020).

Ont été élus délégués : Mme Marie-Thérèse CAKAIN-Mme Caroline PODPOVITNY- Mr Philippe MORIN

Ont été élus délégués suppléants : Mme Martine LE RESTE GRIMAUD – Mme Amandine CLAUZON – Mme Karyne TROTIN

Vote du contrat VEOLIA pour l'entretien de la station d'épuration de Cardroc (délibération n°02/10/07/2020)

*La totalité des comptes rendus des conseils municipaux, seront très prochainement mis en ligne sur le site de la mairie de Cardroc qui est actuellement en cours de mise à jour.*

## VOS ELUS ONT RENCONTRÉ



Madame le Maire a souhaité rencontrer Monsieur Pautrel, Président des Maires ruraux d'Ille et Vilaine. Cette rencontre s'est tenue le 18 août en présence de deux adjoints, à la mairie.

Une rencontre en toute simplicité et enrichissante en conseils, Monsieur Pautrel ayant une expérience de 4 mandats en tant que Maire de la commune de Le Ferré, commune sensiblement de la même taille que Cardroc, près de Fougères.

Nous le remercions pour ces échanges constructifs.

## LES DERNIERES NOUVELLES

### Rajeunissement de l'étang communal de Pont Perrin

« Après quelques années de dégradation faite par les ragondins et suite à la création d'une association de pêche, l'ancienne équipe municipale avait décidé la réfection de l'étang.

De gros travaux ont été réalisés : nettoyage du site, vidange de l'étang et assèchement, curage et empierrement avec des pelles mécaniques, création d'un parking. Lors d'une journée citoyenne : réalisation du gazon et mise en place des tables.

Remise en eau puis alevinage d'une pisciculture.

Réalisation de barrières pour l'accès à l'étang ainsi que d'une dalle en béton pour la rénovation de la cabane. Rénovation de la cabane et de sa toiture. A venir, la pose des menuiseries sur la cabane et l'aménagement de différentes structures : poubelles, bouée, etc.

Merci aux associations et aux bénévoles pour cette belle réalisation appréciée de tous les Cardreuciennes, Cardreuciens et pêcheurs ! » La Gaule Cardreucienne



### Fabrication de nichoirs avec l'AFEL



Le 21 juillet l'AFEL avait organisé une séance « fabrication de nichoirs » à destination des adultes. Lors d'une belle journée d'été ensoleillée, les quelques participants s'étaient installés dans la cour de l'école. André Souillard était le maître d'œuvre et comme à son habitude il n'a pas été avare de conseils envers les uns et les autres.

Deux nichoirs ont été réalisés pour Cardroc. Ils seront installés prochainement.

Une autre séance est envisagée, à destination des jeunes, cette fois-ci.

Nous vous tiendrons informés de la date.

## LES DERNIERES NOUVELLES suite

### Mardi 1<sup>er</sup> septembre – Rentrée des classes

« 55 élèves ont fait leur rentrée à l'école de Cardroc. Une rentrée sous le soleil et pleine de sourires (masqués pour les maitresses).

Un retour « presque » normal à l'école avec des consignes sanitaires que les élèves se sont bien appropriées.

Nous profitons de la lettre pour vous rappeler qu'une benne à papier se trouve devant l'école.

Les kilos de papier se transforment en euros pour les écoles du RPI et permettent de financer nos projets. » Les enseignantes



**Information périscolaire :** compte tenu du dernier protocole sanitaire en cette rentrée 2020, le **SIRS (Syndicat Intercommunal de Regroupement Scolaires)** a maintenu la règle du « non brassage » des enfants, au niveau des temps périscolaires et du temps restauration. Cette mesure est, pour l'instant effective jusqu'aux congés de la Toussaint. Elle pourra être prolongée en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

- ◆ garderie sur le lieu de scolarisation afin de limiter le brassage des groupes
- ◆ fermeture des garderies 30mn plus tôt afin de permettre la désinfection des locaux (Cardroc 18H00)
- ◆ temps de restauration : reprise par le prestataire du service en repas chauds avec maintien de l'installation des enfants par classe au niveau de la salle Yvetot (Cardroc)

## LES INFOS ADMINISTRATIVES

**Éclairage public :** Avec la période de confinement, nous avons décidé d'arrêter l'éclairage public et l'illumination de l'église le 14 avril 2020. Ceux-ci seront remis en fonctionnement très prochainement.

### Station d'épuration :

Nous vous demandons **de ne jeter aucune lingette dans les toilettes**. Ces lingettes **ne se désagrègent pas**, elles provoquent des pannes au niveau des pompes.

**Merci d'être vigilant**

**Cartes d'identité et passeports :** Retirez votre dossier CERFA en mairie ou pré-remplissez et imprimez votre demande sur Internet : <https://ants.gouv.fr/monespace/s-inscrire>

puis **prenez rendez-vous** dans n'importe quelle commune équipée du dispositif de recueil biométrique.

Les plus proches de Cardroc :

Tinténac : 12 rue Nationale - 02 99 68 18 68 - <http://www.tinteniace.fr/>

Combourg : rue de la mairie - 02 99 73 00 18 - <http://www.combourg.com/>

### Recensement militaire :

Tous les jeunes, garçons et filles, nés en 2004 doivent se faire recenser en 2020. Se présenter en Mairie avec le livret de famille.

## LES INFOS PRATIQUES

### MAIRIE DE CARDROC

4 rue de Tisserands – 35190 CARDROC

Tél : 02 99 45 86 04

Fax : 02 99 45 89 21

[mairiecardroc@wanadoo.fr](mailto:mairiecardroc@wanadoo.fr)

### Horaires d'ouverture

Lundi / Mardi : 9H / 12H et 14H / 18H

Mercredi / Jeudi / Vendredi : 9H / 12H

**Le Maire et les adjoints reçoivent uniquement sur rendez-vous**

## LES ANNONCES

➤ **Auberge Lucas** : Anne et Pascal Lucas proposent toujours une vente à emporter. Pour toute demande **contacter l'auberge au 02 99 45 88 51**

N'hésitez pas, pour avoir les suggestions du jour !

➤ **INFORMATIQUE** - L'Association "**Informatique et Loisirs de Cardroc**" vous propose une reprise des cours d'informatique en tenant compte des mesures sanitaires qui s'imposent : port du masque et usage du gel obligatoires.

**Nous n'accueillerons que 8 personnes par cours :**

Salle de l'AFEL à la **Chapelle-Chaussée** les  
lundis de 13h45 à 15h45

Salle du Conseil Municipal à **Miniac-sous-Bécherel** les  
lundis de 10h à 12h

Salle du Conseil Municipal à **Cardroc** les  
mardis de 10h à 12h

**Reprise LUNDI 14 septembre et MARDI 15  
septembre.**

Il reste quelques places disponibles pour tout contact :  
Bernard Jubeau 06 25 06 50 38

➤ **YOGA** - Reprise des cours à La Basse Lande le :  
**mercredi 16 septembre**

Cours de 17h30 à 18h30 et de 19h45 à 20h45

En petits groupes - Cours d'essai possible

Tarif : 8 € le cours

Pratique de méditation les 1er et 3ème mardi de chaque  
mois de 20h30 à 21h30.

Enseignante : Cécile Dalibard-Raout, 35 années  
d'expérience

contact : C. Dalibard-Raout, 02 99 45 82 09  
ou [cecile.dalibard-raout@orange.fr](mailto:cecile.dalibard-raout@orange.fr)

➤ **L'association "Cardoc Randos Découvertes"**

Reprise des activités le **samedi 19 septembre** dans le respect du protocole sanitaire...

➤ **Dimanche 15 novembre - Célébration du  
11 novembre et repas de la classe 0**

Si vous êtes intéressés, vous pouvez dès à présent, réserver directement auprès de l'auberge Lucas.

➤ **3 avril 2021- Repas annuel de l'ACCA**

A noter dans votre agenda. Plus d'informations dans les prochaines « Feuilles d'Infos »

### ANNULATIONS / RENTREES DIFFEREES

**En raison de la crise sanitaire sont annulés et reportés à une date ultérieure :**

- le **Vétathlon des 3 Clochers**
- le **lâcher de truites de septembre et le repas en octobre de la Gaule Cardreucienne**
- la **journée citoyenne (reportée au printemps)**

**Certaines associations se voient contraints de reporter leur rentrée, c'est le cas pour :**

- le **Club de la Bienvenue**
- l'**ATTAC**

### Modalités d'informations

Dans un souci d'économie, nous avons décidé d'arrêter le bulletin (coût : 4000€ par an) qui vous était distribué 2 fois par an. Par contre nous allons passer à une diffusion de la « Feuille d'infos » tous les 2 mois.

Mais nous souhaiterions aller plus loin en mettant en place un moyen d'information plus écologique, plus rapide, et qui permettrait une diffusion d'informations plus régulière.

Nous réfléchissons aux différents moyens qui existent et ne manqueront pas de vous tenir informé rapidement.

*Prochaine feuille d'infos vers le 15 novembre. Les personnes et associations désirant y mettre des informations sont priées de les communiquer impérativement, avant le 5 novembre à Caroline Podpovitny à l'adresse mail suivante : [louveac@wanadoo.fr](mailto:louveac@wanadoo.fr)*

Feuille d'information imprimée par nos soins.

Réalisation : Mairie de Cardroc

Responsable de la publication : Caroline Podpovitny, adjointe chargée de la Communication